

Bureau du 15 octobre 2001

Décision n° 2001-0239

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 127-133, rue de Montagny et appartenant à la SCI Le Montagny**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 5 octobre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir une parcelle de terrain appartenant à la SCI Le Montagny située 127-133, rue de Montagny à Lyon 8° et qui est nécessaire à la création d'une nouvelle voie devant prolonger la rue Villon jusqu'à la rue de Montagny. Ce projet de voie fait l'objet, sur le POS, de l'emplacement réservé de voirie n° 16.

Il s'agit d'une parcelle de 1 188 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 429 de la section CI qui serait cédée gratuitement, conformément aux prescriptions du PC n° 69 388 98 00602 ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve ledit dossier d'acquisition.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - Les frais d'actes notariés, estimés à 1600 € (10 500 F), seront à imputer au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,